



BUREAU EXÉCUTIF

Compte-rendu de la réunion du 26 juillet 2017
Siège LANA, Talence, Maison Régionale des Sports

Présents (6) : Éric Raul, Éric Fradin, Joël Jollit, Jean-Pierre Rouquier, Samuel Edimo Madiba, Christian Charpentier
Par téléphone (4) : Patrick Gaumondie, Marilyn Georgel, Marie-Claude Durranc, Alain Magne

Absent : Antoine Lavabre

Début de la séance (18h10) ; Fin de la séance (20h30)

POINT SUR LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS DEPUIS LE BUREAU EXÉCUTIF DU 22 JUIN 2017

Éric Raul fait un tour d'horizon sur les différentes manifestations auxquelles il est intervenu, et notamment :

- 23 juin journée Olympique
- 26 juin remise des récompenses régionales Championne de France athlétisme à la SSS du lycée de la Venise Verte de Niort
- 26 juin rencontre avec le Commissaire aux Comptes
- 30 juin participation au CD de la FFA
- 1^{er} juin, Dreux, Championnats de France Jeunes
- 1^{er} juillet, Paris, meeting à Charléty
- 6 juillet, Poitiers, réunion élus/salariés/CTS de Poitiers et Limoges
- 8-9 juillet, Angoulême, finale nationale Pointes d'Or
- 17-24 juillet, Italie, Championnats d'Europe U20
- 26 juillet, Talence, réunion élus/salariés de Talence
- 27 juillet, Poitiers, réunion préparatoire recrutement remplacement salarié

Éric Raul nous fait part des bons résultats des athlètes Espoirs et Junior lors de leurs récents championnats d'Europe respectifs. En effet, les 2 athlètes titrés en juniors et l'athlète titré en espoir sont tous les 3 licenciés en LANA. Les athlètes de Nouvelle-Aquitaine ont été performants lors des Championnats de France Jeunes à Dreux.

Par ailleurs, il fait également un bref bilan de ses différentes rencontres avec le Commissaire aux Comptes, le personnel et les CTS.

RESSOURCES HUMAINES

AUGMENTATION DES SALAIRES

L'avenant n°116 du 4 mai 2017, relatif aux salaires minimum dans le sport, a été signé par les partenaires sociaux. Il entrera en vigueur à son extension (automne 2017), mais comporte un effet rétroactif au 1^{er} juillet 2017.

En 2017, de nouvelles négociations sur les salaires minimum ont permis aux partenaires sociaux de s'accorder sur les points suivants :

- Hausse du SMC de +1,2 % à la date d'extension de l'accord, avec un effet rétroactif au 1^{er} juillet 2017, soit un SMC à 1407.89€
- Hausse du SMC de +1 % au 1^{er} avril 2018

Conformément à cet avenant, les rémunérations des salariés concernés sont donc relevées dès le 1^{er} juillet 2017.

Cette mesure sera appliquée également aux salariés de la LANA qui sont au-delà du plancher du groupe concerné.

POINT SUR LE RECRUTEMENT DU SALARIÉ REMPLAÇANT CAROLINE ROUGETET À POITIERS

À ce jour plusieurs candidatures sont arrivées à la Ligue. Patrick Gaumondie fait part de son étonnement du fait que, selon lui, l'annonce d'embauche serait parue sans avoir été, au préalable, présentée aux membres du bureau. Ce point est largement débattu pour considérer que depuis l'annonce du départ de Caroline Rougetet, le remplacement était connu, et que le détail du poste a fait l'objet d'un examen attentif.

Éric Raul confirme avoir souhaité que la nouvelle organisation entre les salariés, selon les différents sites, puisse faire l'objet d'une étude, pour la fin de l'année 2017, par un cabinet spécialisé en Ressources Humaines ; un dossier va être mis à l'étude dans le cadre d'une procédure de financement (DLA, Uniformation).

La Ligue va également examiner la possibilité de recourir à des personnes en situation de service civique qui est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé.

Il est rendu compte de la rencontre du 6 juillet à Poitiers entre le Président, le Secrétaire Général, les Vice-Président de Territoire Poitou-Charentes et Limousin-Périgord, le CTS, les salariés de Poitiers et de Limoges qui est largement positif, chacun trouvant des réponses à ses interrogations.

Une réunion identique a été effectuée le 26 juillet à Talence avec les salariés de Talence.

Une réunion commune avec l'ensemble des salariés de la LANA est prévue le mardi 26 septembre à partir de 10 h à la MDS de Saint-Yrieix (16) ; il conviendra également de prendre position sur le choix d'une Mutuelle unique à compter du 1^{er} janvier 2018.

L'ensemble des points sont validés par le Bureau Exécutif.

PRÉPARATION DE LA RÉUNION DU 9 SEPTEMBRE 2017 AVEC LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX D'ATHLÉTISME

Éric Raul indique que les 12 Comités Départementaux d'Athlétisme sont essentiels au développement de l'Athlétisme en Nouvelle-Aquitaine. Il convient de se rencontrer afin de mieux se connaître, mais aussi appréhender les moyens disponibles et les projets qui peuvent être mis en commun entre les départements.

L'ordre du jour de la réunion du samedi 9 septembre à la MDS de Saint-Yrieix (16) est validé par le Bureau Exécutif et doit permettre ainsi que les invitations soient adressées aux Président(e)s des 12 Comités Départementaux, ainsi qu'aux 5 CTS placés auprès de la LANA.

PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 23 SEPTEMBRE 2017

Éric Raul propose que la journée du 23 septembre 2017, qui se déroulera à la MRS de Talence, puisse comporter deux parties :

- Le matin de 10h15 à 12h30, réunion de l'ensemble des membres du CD pour débattre (sans vote) des résultats des travaux de la Commission communication et partenariats, présidée par Patrick Gaumondie, avec présentation détaillée de la charte graphique, logo ligue, nouveau site LANA...
 - o *Repas de 12h30 à 13h30*
- L'après-midi de 14h00 à 16h30, Comité Directeur, avec la participation des Président(e)s des CDA non membres du Comité Directeur, des Président(e)s des Commissions, des 5 CTS.

Il est précisé que l'ordre du jour du Comité Directeur comprendra une présentation de l'évolution de la situation budgétaire au 30 juin 2017.

Le Bureau Exécutif adopte l'organisation de la journée du 23 septembre 2017 ; l'ordre du jour du prochain Comité Directeur sera adopté lors du Bureau Exécutif du mardi 29 août.

POINT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2017, PAR JEAN-PIERRE ROUQUIER, TRÉSORIER GÉNÉRAL

Un document a été transmis aux membres du Bureau Exécutif le 26 juillet, sur l'évolution comptable au regard du budget adopté en Assemblée Générale du 5 juin 2017.

Des explications sont données en ce qui concerne notamment les reports des soldes des comptes faisant l'objet des opérations de fusion avec les anciennes ligues et les incidences financières significatives sur les résultats de l'exercice 2017.

Si le budget des dépenses LANA est maîtrisé, le budget des ressources est à ce jour largement incertain, notamment en ce qui concerne les subventions attribuées par la Région, le CNDS ou la DRJSCS (Pôle Espoir).

POINT SUR LES SUBVENTIONS PUBLIQUES

Il est fait état des documents reçus à ce jour portant attribution des subventions (diffusés aux membres du Comité Directeur).

Il ressort de l'examen des différents documents que les comparaisons avec les attributions antérieures dans les 3 anciennes Ligues sont très difficiles, que les actions financées sont différentes (ainsi pour les clubs pratiquant le Hors Stade). Les objectifs annoncés de "sanctuarisation" ne seront pas tenus. Le budget 2017 des ressources de la LANA devra faire l'objet d'un réexamen ; les budgets de la LANA pour les années à venir devront tenir compte de la forte diminution des aides publiques.

Le fonds de roulement de la LANA permettra de faire face aux résultats déficitaires estimés 2017.

7- QUESTIONS DIVERSES

Le Bureau exécutif donne son accord pour

- Le renouvellement du parc informatique (hard et soft) sur les sites de Poitiers et Talence, et l'acceptation du devis proposé par le Secrétaire Général,
- La cession au Comité Départemental de Gironde du matériel de chronométrie appartenant à la Ligue pour la somme de 17 000 € (expertise Matsport), avec un paiement fractionné,
- La signature d'une convention entre la LANA et le Comité d'Athlétisme de Gironde, en vue des compétitions LANA qui auront lieu au stadium de Bordeaux-Lac cet hiver, pour l'utilisation du matériel de celui-ci (chronométrie, secrétariat et petit matériel)
- L'étude pour la mise à disposition permanente, et le financement, d'un véhicule type minibus sur le site de Talence (comme celui existant à Limoges),
- Organisation à prévoir d'une soirée de l'athlé LANA (récompenses) au quatrième trimestre 2017 (Patrick Gaumondie) ; des précisions seront à apporter en ce qui concerne la soirée des Trophées prévue pour la remise des récompenses du circuit des meetings du Territoire Poitou-Charentes, notamment.

Prochain Bureau Exécutif le mardi 29 août à 18h, à Talence siège de la LANA.

Éric Raul
Président LANA

Éric Fradin
Secrétaire Général